

## APPEL D'OFFRES

### « Sciences à l'Ecole » - opération « L'Univers à portée de main » (LUNAP)

Au sein du dispositif «Sciences à l'Ecole » (lettre du ministre aux recteurs du 26 mars 2004, circulaire au BOEN du 3 juin 2004) figure l'opération LUNAP dont la première action, occasion d'un premier appel d'offres, a été de promouvoir et sélectionner des projets d'établissement scolaire dédiés à l'observation et l'exploitation du transit de Vénus devant le Soleil (8 juin 2004).

La lettre du 26 mars stipule que l'opération «L'Univers à portée de main » est proposée en direction de l'enseignement scientifique et technique des collèges et lycées. Elle s'inspire de l'esprit de « la main à la pâte » telle qu'elle a été entreprise puis planifiée dans l'enseignement primaire : expérimentation, interdisciplinarité, volontariat et projet . Elle est adaptée à l'enseignement du second degré : développement de la conceptualisation autour de l'expérimentation, en recourant à des enseignants de disciplines différentes. Elle s'insère naturellement au sein des plages de «souplesse » offertes par le système éducatif : IDD (itinéraires de découverte) des collèges ; aide individualisée (classe de seconde) et TPE (travaux personnels encadrés en première et terminale) des lycées. Il est possible de rajouter les PPCP (projets pluridisciplinaires à caractère professionnel) et les TIPE (Travaux d'initiative personnelle encadrée) des classes préparatoires.

L'opération LUNAP part de l'attrait constaté auprès des jeunes pour tout ce qui touche à l'Univers et aux possibilités que les sciences de l'Univers offrent en matière de collaboration entre disciplines : astronomie, physique, chimie, mathématiques, sciences de la Terre, biologie, sciences industrielles ; mais aussi histoire, philosophie, lettres et langues. L'opération LUNAP dépasse donc largement dans son esprit le seul cadre de l'astronomie.

Outre le transit de Vénus, la liste qui suit constitue l'ensemble provisoire de thèmes actuellement inscrits au sein de LUNAP. Elle atteste de cette ambition interdisciplinaire et globalisante, en même temps que ces thèmes constituent des ponts vers les autres opérations de « Sciences à l'Ecole » (Année mondiale de la physique, concours innovants, actions européennes) :

- L'exploration spatiale (de la Terre aux confins de l'Univers)
- Instrumentation et observation dans l'avancée des sciences
- Les capteurs, de la nature à la technologie
- Physico-chimie des fonctions vitales
- L'eau, sur Terre et dans l'Univers
- Les grands équilibres de la Terre (physiques, chimiques, biologiques, démographiques)
- Apparition - disparition des espèces vivantes
- L'extinction des dinosaures
- La vie ailleurs ?
- Le rôle de la science dans l'évolution des sociétés

Le présent appel d'offres s'adresse aux établissements d'enseignement supérieur et grands organismes de recherche, institutions, sociétés savantes et associations investies dans la culture scientifique et technique.

Il s'agit de proposer la réalisation de supports didactiques (CDRoms, brochures, cassettes, ...) en direction des enseignants des établissements scolaires du second degré (collèges, lycées,

classes post-bac des lycées), destinés à nourrir une pratique de projets scientifiques interdisciplinaires autour des thèmes de la liste ci-dessus. Ils doivent être réalisés en collaboration avec des enseignants du second degré concernés par les objectifs poursuivis et en liaison avec les correspondants académiques de « Sciences à l'Ecole », ou leurs représentants. Ces derniers pourront proposer aux concepteurs la collaboration d'établissements scolaires ou autres organismes académiques tels que les CRDP.

Ces projets sont à finalité nationale ; ils doivent être accessibles à tout enseignant intéressé sur le futur site de « Sciences à l'Ecole », l'utilisation commerciale ou la reproduction des supports correspondants bénéficiant par contre de la réserve de droits légale au bénéfice des concepteurs. Ils doivent comporter une dimension expérimentale et pratique appréciable et ne pas ignorer la modélisation mathématique nécessaire autant qu'accessible suivant le niveau concerné. Ils peuvent servir à étayer une politique de formation initiale et continue des enseignants du second degré. Ils devront s'articuler au mieux avec les contenus des programmes d'enseignement tout en disposant d'une marge de souplesse permettant d'aborder des sujets plus transversaux et d'actualité. Ils pourront prendre la forme d'une aide à la réalisation d'actions éducatives. Ils peuvent être le prolongement de projets déjà réalisés.

L'aide financière accordée aux projets retenus est principalement programmée pour l'année budgétaire 2005, bien qu'une partie puisse éventuellement être accordée avant la fin de l'année 2004.

Les projets devront être adressés, selon la fiche ci-dessous, **le 30 novembre 2004 au plus tard** à :

Monsieur le président du comité national de pilotage  
« Sciences à l'Ecole » - opération LUNAP  
61 avenue de l'Observatoire  
75014 Paris

#### **Fiche à renseigner :**

- l'intitulé du projet
- l'identité du ou des auteurs, ainsi que celle leur(s) discipline(s) et de leur(s) institution(s) de rattachement
- les coordonnées complètes du responsable officiel du projet
- l'identité des partenaires du second degré (enseignants, établissements scolaires, CRDP, etc.)
- le nom du responsable académique associé (correspondant de « Sciences à l'Ecole ou représentant)
- la nature et les objectifs du projet, ainsi que le public visé
- le contenu détaillé
- le plan de financement détaillé
- le montant de l'aide demandée à LUNAP et son utilisation envisagée
- les autres demandes en cours et éventuellement déjà satisfaites
- les réalisations précédentes éventuelles des auteurs dans le domaine de la culture scientifique et technique et/ou l'innovation pédagogique (joindre si possible ces réalisations)
- préciser si le projet peut appuyer une action de formation des enseignants